



En cas de déclenchement du plan d'alerte « canicule », les personnes retraitées et personnes handicapées, qui désirent être contactées par les services municipaux, peuvent s'inscrire ou se réinscrire sur une liste confidentielle.

Veillez retourner le questionnaire ci-dessous dûment complété au :

**Service Retraités**  
**Centre Alexandre Portier**  
21 bis, rue des Bordeaux  
94220 Charenton-le-Pont

-----

**Remarques :**

- 1) Ce questionnaire fera l'objet d'un **accusé réception** de la demande d'inscription dans **un délai de 8 jours**. Un **numéro confidentiel** vous sera attribué qui devra obligatoirement vous être **communiqué en cas d'appel téléphonique lors d'une alerte**.
- 2) L'inscription sur le fichier se fait sur la base d'une déclaration volontaire. La personne qui a souhaité être inscrite dispose d'un droit d'accès et de modifications des éléments le concernant.
- 3) En cas d'alerte et d'urgence, le fichier confidentiel sera mis à la disposition du préfet à l'exclusion de toute autre personne morale ou physique.

